



Paris, le 5 mai 2008

le Greffe du Tribunal de Commerce de Paris donne rendez-vous aux créateurs, dirigeants et repreneurs d'entreprise, à la Caravane des Entrepreneurs

le 29 mai 2008

Afin d'aider les potentiels entrepreneurs à sauter le pas de la création et de la reprise d'entreprises, mais également **de leur donner les clés du développement de leur PME**, la Caravane des Entrepreneurs et ses partenaires mettent à leur disposition leur connaissance et soutiennent leurs actions. **Jeudi 29 mai 2008** sur le Terre Plein Edgar Quinet 14^{ème} arrondissement de Paris, des **dizaines d'experts** viendront aider les porteurs de projets.

■ ■ ■ *La création d'entreprises à Paris est très dynamique depuis plusieurs années* ■ ■ ■

Paris compte, en effet, environ 335 000 entreprises actives et le rythme annuel de créations est supérieur à 35 000 entreprises. Pour la seule année 2007, on a dénombré 35 890 immatriculations d'entreprises au Registre du commerce.

La création d'entreprise dans la Capitale est en constante évolution car pour une entreprise qui disparaît à cause des difficultés en 2007, il s'en est créée près de 10, soit un dynamisme économique parmi les plus forts au niveau national.

■ ■ ■ *Un rendez-vous à retenir !* ■ ■ ■

Pour mieux informer et encourager les potentiels créateurs et repreneurs d'entreprise, le Greffe du Tribunal de commerce de Paris va à leur rencontre et participe à la cinquième édition de la Caravane des Entrepreneurs. A cette occasion, le Greffe présentera :

- les services du greffe spécialement dédiés aux entrepreneurs,
- l'information légale,
- les modes de réalisation des formalités légales,
- une documentation juridique pédagogique, notamment le Guide des formalités
- les solutions de dématérialisation des formalités administratives

Le Greffe accueillera de façon personnalisée les candidats à la création ou à la reprise d'entreprise, répondra aux questions des visiteurs et apportera son expertise juridique sur toutes les questions de sa compétence.

■ ■ ■ *La Caravane des entrepreneurs dans 90 villes en France, Belgique et Suisse* ■ ■ ■

Installés sur les grandes places publiques du centre ville de chaque étape, les chapiteaux de la Caravane des Entrepreneurs accueillent les visiteurs qui souhaitent rencontrer l'un

des experts présents ou assister à l'une des conférences à 12h30 sur le thème « développez votre entreprise avec les réseaux ».

Les autres conférences poursuivront les objectifs suivants :

- Promouvoir l'esprit d'entreprise
- Mobiliser les futurs cédants et les candidats repreneurs et franchisés sur les enjeux des reprises / transmissions d'entreprises
- Former et conseiller les candidats repreneurs à la reprise des fonds de commerce
- Accélérer les projets de reprise et de transmission

Les experts de la Caravane des Entrepreneurs sont des professionnels locaux de la reprise-transmission ou de la création d'entreprises, avocats, experts-comptables, greffier de tribunal de commerce, intermédiaires en transmission d'entreprises et de fonds de commerce, banquiers, spécialistes de la protection sociale et patrimoniale, etc.

Accès libre et gratuit
Information pédagogique en continu de 9h00 à 18h00
Consultez les sites
<http://www.greffe-tc-paris.fr>
<http://www.caravanedesentrepreneurs.com/>

■ ■ A propos du greffe du Tribunal de commerce de Paris

Le greffe est une société civile professionnelle de 249 salariés dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Il assure une double mission juridique et judiciaire. Structure responsable de l'assistance du Président et des Juges du Tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le Registre du Commerce des sociétés qui gère les dossiers de 330 431 entreprises en activité en décembre 2007 dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2007, 139 612 formalités légales et 84 868 décisions de justice, et a enregistré 84 868 inscriptions de privilèges. Il a aussi traité des dossiers de prévention en difficulté de 2 343 entreprises. Depuis juillet 2000, le greffe délivre gratuitement aux entrepreneurs parisiens des certificats électroniques permettant d'effectuer leurs déclarations administratives en ligne. Le greffe poursuit sa démarche qualité depuis maintenant 6 années.

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris	Point Virgule Relations Presse
Marie-Christine Berneron –	Flavie Sauve – Sandra Laberanne
Service Communication	9 avenue de Clichy – 75017 Paris
1 quai de la Corse – 75181 Paris Cedex 04	Tel : 01 73 79 50 71 – 01 73 79 50 68
Tel : 01 76 62 00 09 – Port : 06 80 48 15 63	
Email : mchristine.berneron@greffe-tc-paris.fr	Email : fsauve@pointvirgule.com /
	slaberanne@pointvirgule.com
Site Internet : www.greffe-tc-paris.fr	Site Internet : www.pointvirgule.com